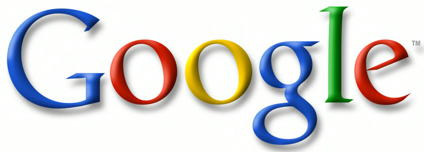


BOUET - L'ÉGLISE DE GERMIGNY
ET CELLE DE BEAULIEU-SOUS-LOCHES 1962

A. Kingsley Porter

L'ÉGLISE DE GERMIGNY

ET CELLE

DE BEAULIEU-SOUS-LOCHES

par

M. G. BOUET

INSPECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE



CAEN

TYP. F. LE BLANC-HARDEL, LIBRAIRE

RUE FROIDE, 2

1868



Extrait du **Bulletin monumental** *publié à Caen par M. de Caumont.*

L'ÉGLISE DE GERMIGNY

ET

CELLE DE BEAULIEU-SOUS-LOCHES.



Le grand nombre de constructions élevées après la conquête, tant en Normandie qu'en Angleterre, apporta nécessairement des changements très-rapides dans l'architecture. La mode changeait vite, mais tendait généralement vers la richesse de décoration et la subdivision des parties.

Il est probable qu'avant cette époque les transformations de l'architecture avaient été moins rapides, et que la mode qui s'exerça ensuite sur des détails devenus plus nombreux, dut avoir moins de prise sur une architecture qui alors ne présentait que des masses. Au commencement du XIe siècle, en effet, les colonnes elles-mêmes devaient être d'un emploi peu fréquent, puisque, comme nous l'avons déjà fait remarquer, dans l'église de l'abbaye construite à Bernay par Judith de Bretagne, seul monument important qui nous reste de cette époque en Normandie, les colonnes, sauf peut-être quelques-unes voisines des absides, sont des additions faites dans le courant du XIe siècle, et je ne doute pas qu'un examen approfondi ne révèle de nombreux faits semblables.

L'abbaye de Beaulieu, élevée auprès de Loches par Foulques Nerra, et consacrée en 1010, nous permet de remonter un peu plus haut que l'abbaye de Bernay, et cette étude rétrospective nous montre la continuation de la même marche vers la grandeur et la simplicité des grands travaux publics des Romains, s'éloignant de plus en plus du luxe et de l'élégance qui, plus tard, furent regardés comme un progrès. L'aspect purement romain des travaux de Foulques avait déjà frappé M. de Caumont dans l'examen qu'il fit, en 1847 (1), des donjons de Langeais (fig. 1, p. suivante) et de Loches. Il frappera de même ceux qui, comme nous allons le faire, dégageront dans la nef de Beaulieu les travaux de Foulques des additions postérieures. Foulques Nerra avait vu l'orient, et ses trois voyages à Jérusalem lui avaient valu le surnom de *Jerosolomitain.* C'est cependant l'architecture romaine qui est évidemment son modèle. Point de traces de l'architecture orientale. Grand bâtisseur et grand batailleur, il avait trouvé dans l'architecture romaine des modèles allant à son caractère.

Ainsi, de Foulques Nerra jusqu'à la Renaissance, l'architecture suit une marche constante qui, partant d'une simplicité un peu barbare mais pleine de grandeur, arrive à l'élégance, mais en même temps à la minutie.

Avant Foulques, cette gradation est difficile à suivre, car son architecture est tellement romaine que l'on ne peut supposer facilement des stations intermédiaires. Aussi croyons-nous que pendant les siècles précédents, l'architecture procédait en France d'un autre principe.

(1) « Un fait qui m'a frappé il y a longtemps, quand j'ai parcouru, le crayon à la main, les rives de la Loire, c'est que les ruines, assez considérables encore, du donjon de Langeais que l'on rapporte à l'an 999 ont encore des fenêtres dont les claveaux sont formés alternativement de pierres cunéiformes et de briques, système généralement usité chez les Romains. » (*Bulletin monumental,* XIIIe vol., p. 516.)

En effet, malgré les nombreux rapports que Charlemagne

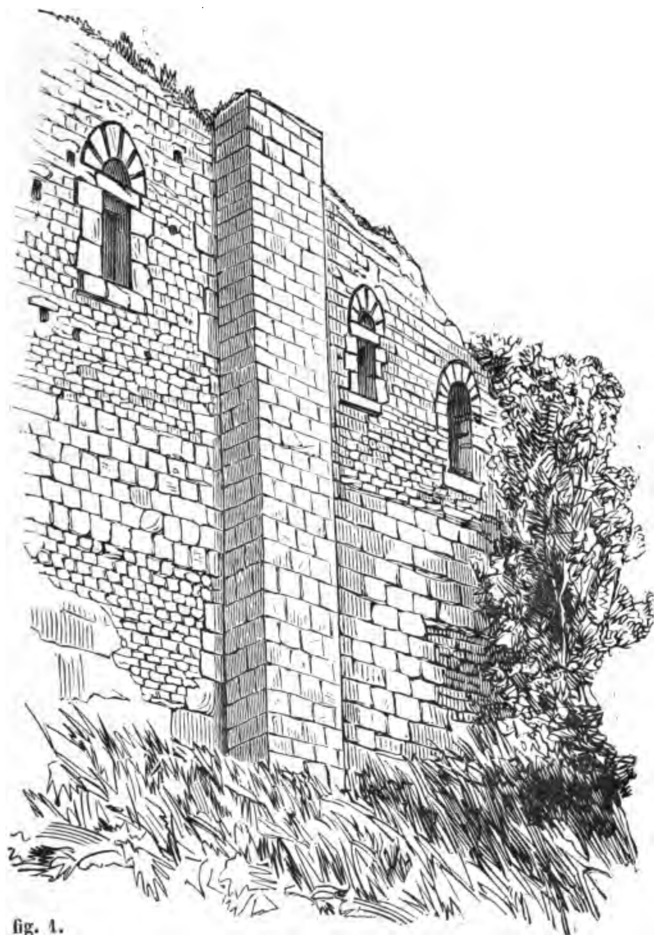


fig. 1.

UN DES CÔTÉS DU DONJON DE LANGEAIS.

avait avec Rome, ce qui nous reste de ses constructions paraît

avoir eu plutôt pour point de départ les édifices de l'Orient, ce qui d'ailleurs s'accorde parfaitement avec les récits des historiens.

Une petite église bâtie deux cents ans avant Beaulieu, l'église de Germigny-des-Prés, église encore presque intacte hier et qui demain n'existera plus, était peut-être la seule qui put présenter le type des églises de notre pays à l'époque de Charlemagne, et cette église est dans son plan et ses dispositions complètement orientale, ressemblant, comme l'a dit M. Viollet-le-Duc, aux petites églises de l'Asie et du Péloponèse.

Les deux églises de Beaulieu et de Germigny sont donc des types importants pour l'histoire de l'architecture, et c'est d'elles que, sur la demande de notre savant Directeur, j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Mais je ne puis vous offrir que des notes de voyage, nécessairement très-incomplètes, surtout pour Beaulieu, où je n'ai pu étudier à fond que l'ancienne nef; plus complètes pour Germigny, car trouvant la pioche des démolisseurs à l'œuvre, j'ai tenu à faire tout ce qui dépendait de moi pour fixer le souvenir d'une église de cette importance.

GERMIGNY-DES-PRÉS.

THÉODULFE, 806.

A l'extérieur, l'église de Germigny offre une masse de constructions peu caractérisées; la nef, sans valeur architecturale, est une adjonction faite à une époque difficile à déterminer. La portion orientale de l'église formait seule l'église primitive et seule doit ici nous occuper.

Lorsque l'on dégage cette église de quelques additions postérieures, contreforts et sacristie, et que l'on rétablit par la pensée quelques absides détruites ou modifiées, on arrive

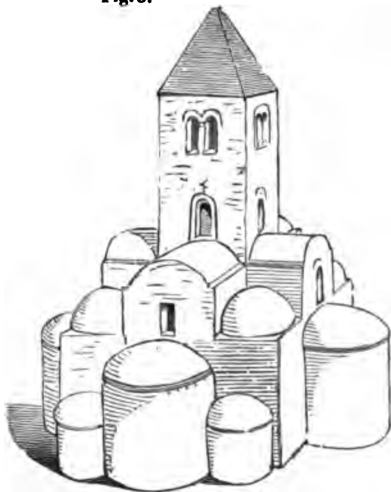


Fig. 2.

VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE GERMIGNY.

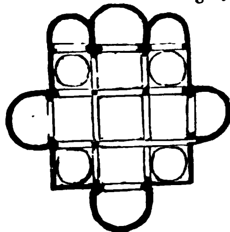
à un plan d'une unité et d'une science remarquables. Ce plan (fig. 4) consiste en un carré de 30 pieds sur tous sens, divisé

Fig. 3.



VUE CAVALIÈRE LAISSANT VOIR L'ARRANGEMENT DES VOUTES.

Fig. 4.



PLAN COMPLÉTÉ.

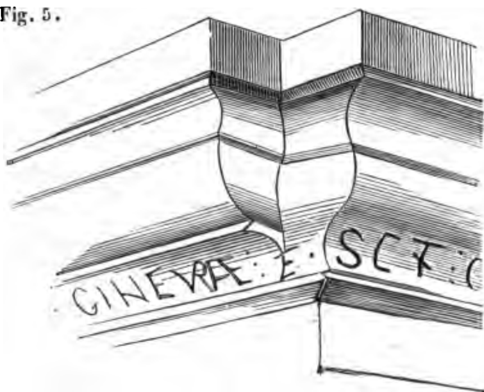
en neuf compartiments. Sur chacune des quatre faces de ce carré une abside fait saillie. Les compartiments qui touchent à ces absides s'élèvent plus haut qu'elles, de manière à prendre jour au-dessus de leurs voûtes. Ils sont voûtés en berceau et forment à l'extérieur une croix grecque ayant le clocher pour centre, dominant quatre petits compartiments placés dans les angles : ceux-ci étaient voûtés, dans l'origine, en coupoles sur trompes, s'élevant jusqu'à une hauteur intermédiaire entre le sommet des voûtes supérieures dont nous avons parlé et celui des grandes absides (fig. 3).

De chaque côté de l'abside terminale sont deux absidioles dont les voûtes étaient beaucoup plus basses que celles des absides principales. De ces petites absides, une série de voûtes s'élève donc graduellement, s'étageant pour soutenir

le clocher; reportant latéralement son poids, suivant des principes qui, sous une forme différente, triompheront plus tard à l'époque gothique; soulageant ainsi les quatre piliers qui le portent au point d'avoir permis d'en réduire l'épaisseur à 2 pieds.

Selon l'usage habituel de ces siècles reculés, les impostes qui couronnent les piles ne se continuent pas sur les angles, mais n'existent que sous les arcs où elles étaient utiles pour porter les cintres pendant la construction. Ces tailloirs présentent sur trois de leurs faces des moulures classiques. Sur les moulures des deux piliers de l'est sont tracées les inscriptions suivantes donnant la date du monument. Sur le pilier du nord-est, du côté du déambulatoire :

Fig. 5.



ANGLE DU TAILLOIR DU PILIER DU NORD-EST.

ANNO INCARNATIONIS DOMINI DCCC ET VI
SUB INVOCATIONE SANCTAE GINEVRAE ET SANCTI GERMINI.

Les deux derniers mots *sancti germini* sont sur la face occidentale. Sur le tailloir du pilier du sud-est se lit la suite :

III · NŌ · IANVARII · DEDICATIO
HVIVS · ÆCCLESIAE

ANO:INCARÑIS:DN:DCCC:ETVI:
SVB:INVOCATIONE:SCE:GINEVRE:ET
SCI:GERMINI:

III:NŌ:IAN:DEDICATIO
HUIVS ÆCCLESIAE

Fig. 6.

Le quatrième côté du pilier, c'est-à-dire celui de l'est pour les impostes de l'est et celui de l'ouest pour celles de l'ouest, diffère complètement des autres : il se compose d'une surface décorée d'entrelacs (fig. 8) pour les impostes de l'ouest, et

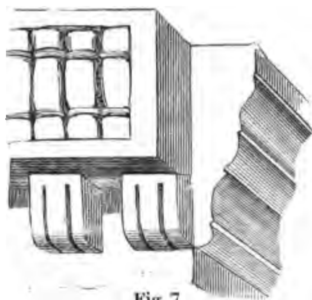


Fig. 7

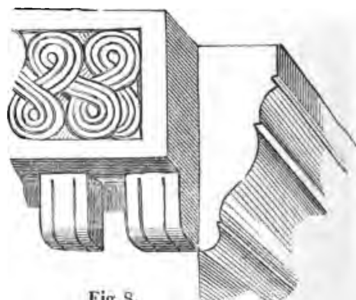
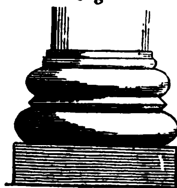


Fig. 8.

d'espèces de cannelures (fig. 7) pour celles de l'est. Au-dessous se rencontrent de petits modillons carrés taillés dans la même

pierre. La décoration de celles qui, portées sur des colonnes de marbre, reçoivent contre le mur extérieur la retombée des arcs partant des piliers du centre, correspond à celle des différentes faces de ces piliers ; ainsi, les arcs latéraux reposent sur des impostes à moulures, tandis que ceux de l'est reposent sur des tailloirs plats à cannelures.

Fig. 9.



BASE D'UNE DES COLONNES DU BAS-CÔTÉ.

Nous donnons ici (fig. 10 et 11) les chapiteaux du bas côté méridional ; comme nous le ferons remarquer pour les arcades du clocher, les dimensions du tailloir ne s'accordent pas avec les chapiteaux, mais avec les arcs qu'ils portent. L'angle du tailloir du sud-ouest (fig. 10) est coupé d'une façon singulière : il en est de même de celui qui lui correspond dans le bas-côté du nord.

La tour formait lanterne. Au-dessus des quatre grandes arches, une arcature de trois baies (A, fig. 12) permettait à la lumière des fenêtres supérieures de se répandre dans les bas-côtés de l'église qui semble avoir été très-peu ajourée au rez-de-chaussée. Un arc peu saillant surmonte cette arcature à l'intérieur. La portion du clocher qui s'élevait au-dessus des toits est maintenant détruite ; mais nous avons pour la décrire des notes prises récemment par M. Ch. Vasseur.

Quatre fenêtres cintrées de médiocre dimension, une sur chaque face du clocher et ornées de stucs évidemment contemporains, éclairaient l'étage suivant (B, fig. 12). Dans ce clocher maintenant détruit, Théodulfe avait fait écrire en lettres d'argent ces vers dont il ne reste plus de trace :

HAEC IN HONORE DEI THEODULPHUS TEMPLA SACRAVI
QUAE DUM QUISQUIS ADES ORO MEMENTO MEI.

La richesse de cette portion du clocher semble indiquer

Fig. 10

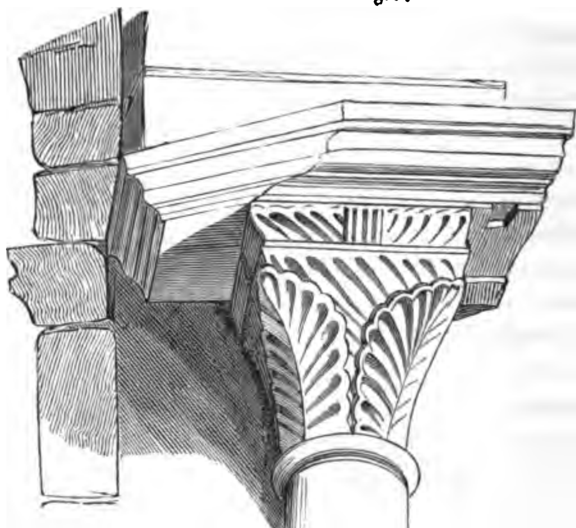
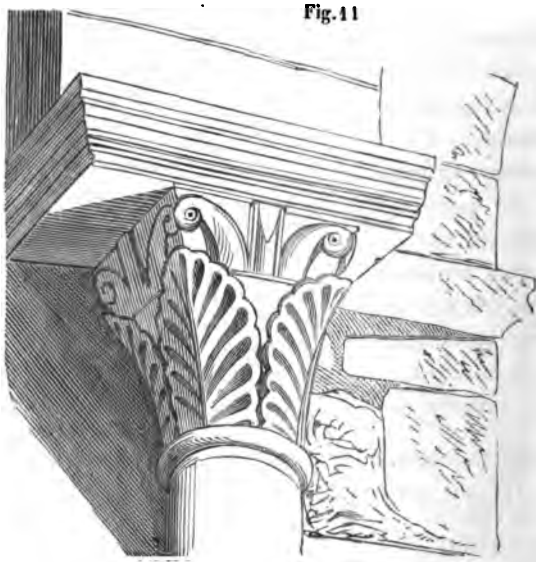
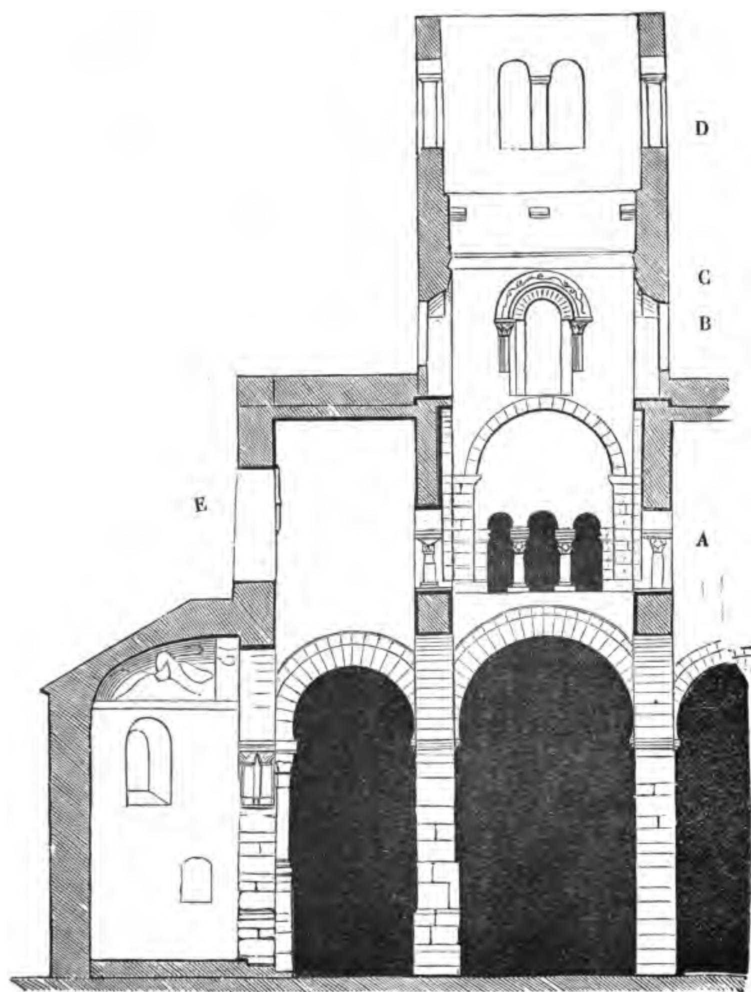


Fig. 11



CHAPITEAUX DANS LE BAS-CÔTÉ MÉRIDIONAL.

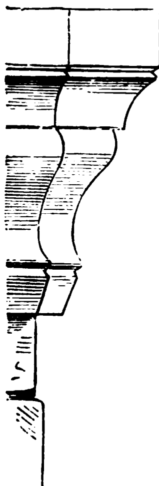
Fig. 12.



COUPE DE L'ÉGLISE DE GERMIGNY.

une portion plus sainte. Les stucs qui la décoraient, ces *flores gypsei* dont parle le *Catalogue des abbés de Fleury*, ont été brisés sans pitié, quand il eût été facile de les enlever avec soin. Nous avons pu cependant dessiner ce fragment (fig. 14) parmi les plâtras servant de remblais. Il n'est pas, ce nous semble, sans analogie avec les fragments que contiennent les murs de l'église d'Évrecy (diocèse de Bayeux) et qui proviennent d'un monastère détruit par les Normands. On y remarquera aussi l'emploi de ces creux triangulaires qui persisteront en Normandie où, sous la forme d'étoiles, ils forment jusqu'au XIe siècle presque la seule décoration des claveaux.

Fig. 13



TAILLOIR DES PILIERS DU CENTRE.

Fig. 14



FRAGMENT DE STUC.

L'arcature (A, fig. 12) qui fait communiquer la tour avec les côtés de l'église se compose d'arcs qui ne sont pas appareillés, mais formés d'un grossier blocage destiné à recevoir probable-

ment des stucs. Ces arcs reposent sur de courtes colonnes renflées et à chapiteaux la plupart très-ornés; d'autres, au contraire, très-simples. Les colonnes de l'est ont été remplacées par des pilastres; celles de l'ouest par des colonnes



Fig. 15.



Fig. 16.

COLONNE ET CHAPITEAUX DE L'ARCATURE DE LA LANTERNE CENTRALE.

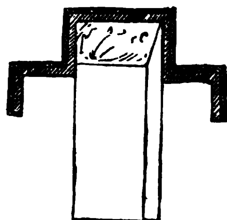
octogones de date douteuse. L'intervalle entre les arcs étant moindre que l'épaisseur du mur que porte le tailloir, celui-ci est de forme allongée, disposition qui persiste en Normandie jusqu'au XI[e] siècle et qui passe en Angleterre pour un des caractères de l'architecture saxonne.

Au-dessus de ces arcs se trouve une saillie (C, fig. 12) qui peut-être devait recevoir une voûte séparant cet étage de l'étage supérieur (D, fig. 12). Dans celui-ci, ouvert à chaque

face d'une fenêtre géminée, étaient sans doute placées les cloches.

Sous les quatre hautes voûtes de l'église ouvrent des fenêtres cintrées, excepté celle du fond de l'église (E, fig. 12 et fig. 17) qui est carrée et est entourée d'un encadrement. La pierre qui en forme le linteau nous a paru décorée de sculptures en bas-relief.

Fig. 17

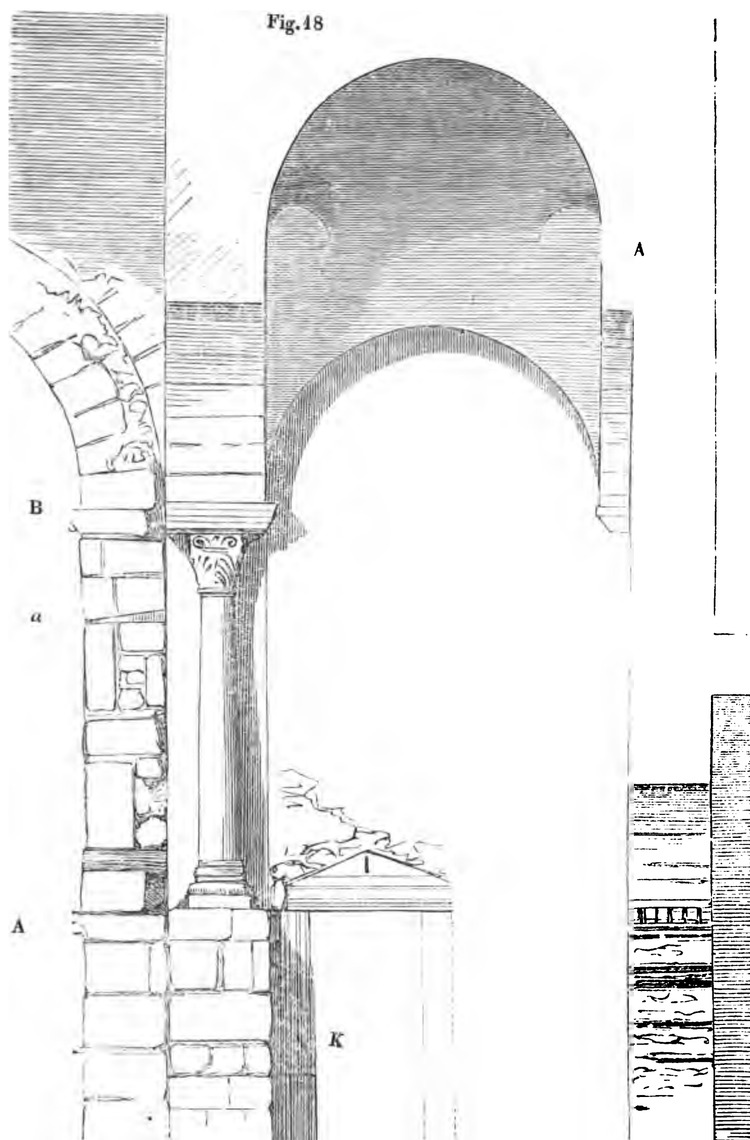


FENÊTRE AU-DESSUS DE L'ABSIDE DE L'EST.

Des coupoles d'angle, une seule (A, fig. 18 et 19) existe encore au nord-est; celle du nord-ouest a été en partie détruite pour la construction d'un grand arc (B, fig. 19) au moyen duquel on fit, en détruisant l'abside de l'ouest, communiquer la nef avec l'ancienne église. Les deux voûtes du midi (C et D) ont probablement aussi été refaites : cela est même certain pour celle du sud-est (D), maintenant construite en wagon et qui s'élève sur un mur reconstruit 6 pouces plus loin que l'ancien. Quant à celle du sud-ouest (C), reconstruite en partie comme celle du nord-ouest, elle semble présenter des restes d'une voûte d'arête.

Des grandes absides, celle de l'ouest a, comme nous l'avons dit, été détruite. Les restes ont, nous a-t-on assuré, été retrouvés sous le pavé; mais, lors de ma visite à Germigny, cette partie de l'église était remplie de décombres. Celle du midi (E), la plus grande de celles qui restent, a peut-être été reconstruite. Celle du nord (F) est un peu plus grande que celle du chevet et n'ouvre pas exactement dans l'axe de cette travée, mais un peu plus à l'ouest, ce qui a lieu de surprendre au milieu d'un plan si régulier.

L'abside de l'est (G) diffère des autres, en ce que le tailloir de son archivolte est porté de chaque côté sur deux petites



COUPOLE DU NORD-EST.

Fig. 20

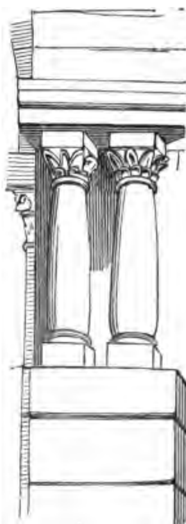
PLAN A L'ÉPOQUE DE LA DÉMOLITION.



Fig. 19.

colonnes dont plusieurs, sinon toutes, sont de marbre; elles

sont de forme grossière et s'accordent mal avec les chapiteaux (fig. 21)


Fig. 21.

La démolition de cette église compromettra fort l'existence de la mosaïque que contient cette abside. On assure qu'on la conservera; nous l'espérons; mais le peu de soin que l'on a mis à conserver l'église elle-même quand, malgré l'écrasement de ses piliers, on pouvait encore sauver ce monument unique en France, nous en fait douter. En dehors même de son antiquité, cette mosaïque d'un grand style mérite le renom dont elle jouit. Elle représente deux grands chérubins nimbés, montrant d'un même geste l'Arche d'alliance en forme de coffre surmonté de deux chérubins d'or. Au-dessus sort une main plongeant verticalement et montrant l'Arche du Testament. La bordure se compose de roues et d'étoiles d'or inscrites dans un cercle. Au bas du sujet on lit sur deux lignes ces deux distiques :

ORACLVM SCM ET CERVBIN HIC ASPICE SPECTANS
ET TESTAMENTI EN MICAT ARCA DEI
HAEC CERNENS PRECIBVSQVE STVDENS PVLSARE TONANTEM
THEODVLFVM VOTIS IVNGITO QVOESO TVIS

Cette abside est la plus petite des trois, ce qui peut s'expliquer, quant à la largeur, par le voisinage des deux absidioles entre lesquelles elle est resserrée. Une de ces absides (H) ayant été déguisée à l'extérieur par un mur droit et celle du sud-est (I) ayant été reconstruite sur un plan carré

et surhaussée, elles ont échappé à l'attention de M. Constant Dufeux, qui les a représentées en forme de trapèze dans son plan publié dans la *Revue d'architecture*. Nous les avions rétablies dans un croquis fait pour M. Parker et publié dans l'*Archeologia,* en 1857 (1). Dans tous les cas, leur existence est hors de doute.

Les deux absides latérales présentent cette particularité de l'existence de deux impostes superposées, l'une (fig. 22 et A, fig. 18) à la hauteur de l'imposte des absidioles, l'autre (B) comme à la chapelle de l'est, à hauteur du tailloir des chapi-

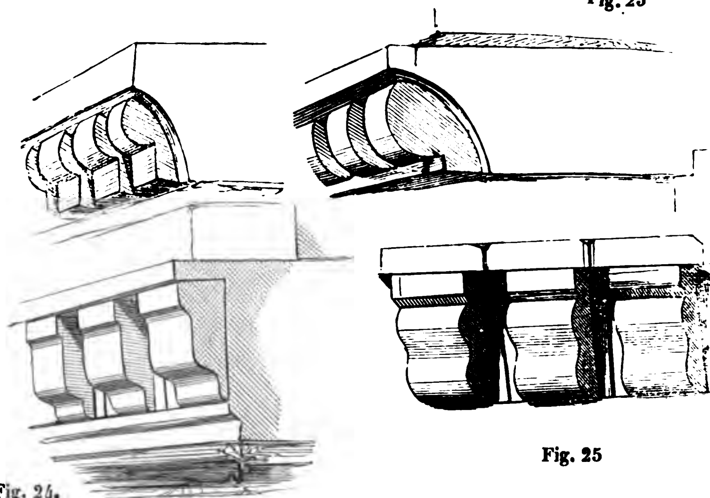

Fig. 23

Fig. 24.

Fig. 25

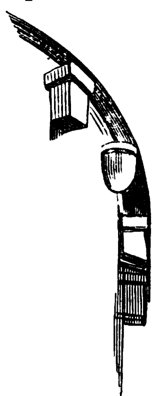
teaux voisins et de l'imposte des grands piliers. Cela nous avait porté à croire que, dans l'origine, la voûte de ces chapelles devait être plus basse et qu'elle aurait plus tard été relevée à la hauteur de celle de l'abside de l'est; mais, en tout cas, si ce

(1) Remarks ou some early churches in France and Switzerland. (*Archeologia*, vol. XXXVII.)

changement avait eu lieu, il remonterait à peu près à l'époque de la construction, car le sommet de cette abside a conservé ses modillons (fig. 26) qui s'accordent bien avec le style de la construction.

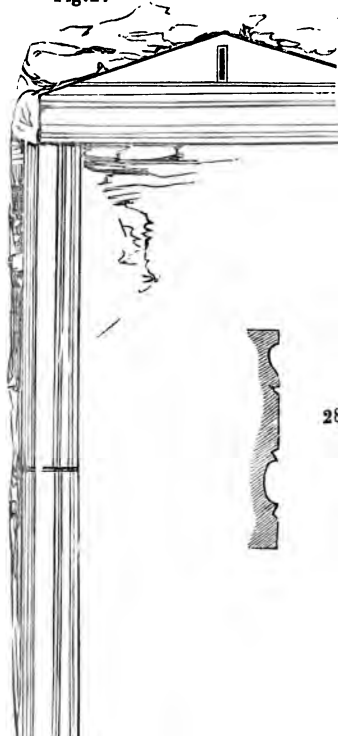
A côté de cette abside, vers l'est, existe une curieuse porte à cannelures (fig. 27 et K, fig. 18 et 19) remontant évidemment

Fig. 26.



MODILLONS DE L'ABSIDE DU NORD.

Fig. 27



PORTE SOUS LA COUPOLE DU NORD-EST.

à l'époque primitive. Peut-être son existence est-elle pour quelque chose dans la position irrégulière de l'abside. Cette porte est, comme le montre le dessin, décorée de moulures

assez fines (fig. 28) ; le linteau également décoré d'une moulure, rappelle les proportions du fronton antique. Au milieu est une petite ouverture remplie de mortier : celui du centre assez tendre, celui du tour très-dur.

La grande unité de plan et de disposition que nous avons fait remarquer dans l'église de Germigny est bien loin d'exister dans l'exécution matérielle.

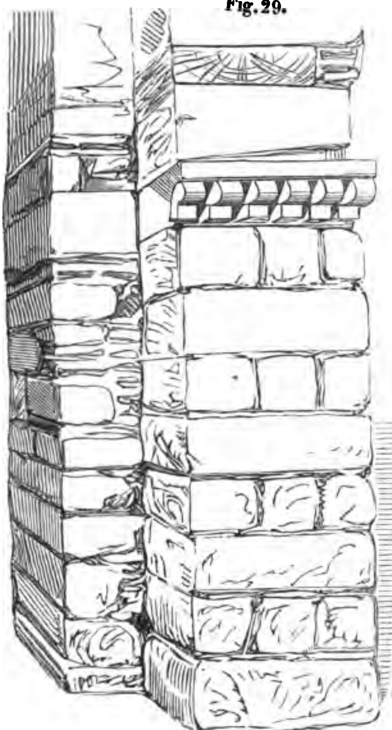
Tandis que d'un côté les quatre piliers et les arcs qui reposent dessus sont appareillés avec un certain soin, que les claveaux, d'une grande longueur, présentent une rainure que nous avons déjà rencontrée dans quelques édifices anciens, entre autres à l'église de Duclair, et que les joints sont d'une épaisseur médiocre et assez réguliers, d'un autre côté les arches et les pilastres qui accompagnent les absides présentent la plus mauvaise construction que l'on se puisse figurer. Les pierres sont taillées de la façon la plus grossière et toutes écornées, celles des pilastres ne pénètrent pas dans les murs et laissent des vides remplis de la manière la plus barbare par des briques, des moellons et des tuiles à rebord ; tout cela constitue une maçonnerie qui peut difficilement être surpassée en grossièreté, et n'offre aucune ressemblance avec la manière dont est exécutée la construction centrale.

Le dessin d'un de ces pilastres, que nous donnons ici (fig. 29), montre cependant une alternance assez régulière dans l'appareil. Au-dessus du tailloir se rencontre une assez forte pièce de bois.

Faut-il voir dans cette partie basse de l'église l'œuvre de deux époques différentes ? C'est ce que nous n'avons pu découvrir au juste. Nous avons cherché à nous expliquer ces différences, en supposant que tandis que le reste de l'église était destiné à recevoir un enduit, les piliers et les arcs

devaient laisser voir leur appareil. Dans ce cas, la rainure

Fig. 29.



PILASTRES DE LA CHAPELLE DU NORD.

que nous avons signalée dans les claveaux eut pu servir de point d'arrêt pour cet enduit, on s'expliquerait alors que les portions qui ne devaient pas être en vue eussent été traitées avec moins de soin, et nous admettons volontiers cette explication pour le clocher, dont la construction pour être plus grossière n'en est pas moins solide; mais comme nous l'avons dit, la construction des pilastres qui accompagnent les absides est non-seulement grossière, mais mauvaise encore.

Les lits des pierres ne sont pas horizontaux, de grands claveaux (*a*, *b*, fig. 18 et 29), semblables à ceux des grands arcs, sont introduits dans la construction des pieds-droits, contrairement aux plus simples principes de la statique; les arcs sont composés de pierres grossièrement taillées en claveaux de longueur inégale, quelques-uns formés de grands claveaux à rainures mais raccourcis, et plusieurs de ces pierres ont conservé la trace de peintures qui prouvent qu'elles n'occupent pas leur place primitive.

Tout cela donne assez l'idée d'une réparation faite avec des pierres provenant de démolitions, à une époque de décadence comme celle qui suivit le règne de Charlemagne. Nous voyons en effet, dans la description que fait de Germigny un auteur presque contemporain, dans le Catalogue des abbés de Fleury publié par Baluze, que l'église avait été incendiée, *antequam igne cremaretur*. Peut-être cet incendie fut-il l'œuvre des Normands qui, vers cette époque, pillèrent l'abbaye de Fleury (depuis St-Benoît-sur-Loire). C'est probablement à cet incendie qu'il faut attribuer les traces de feu que nous avons cru remarquer sur quelques pierres du clocher, l'état d'exfoliation dans lequel se trouvent quelques colonnes de marbre et la destruction de quelques autres. Mais, dans ce cas, il ne nous semble pas facile d'expliquer la conservation de la mosaïque. Il était d'ailleurs plus simple de saper un des piliers de la tour que de détruire les murs du déambulatoire. Mais la chute de ceux-ci eût entraîné la chute des arcs qui relient les murs aux quatre piles centrales. Tout cela est, pour nous, une énigme dont nous n'avons pu trouver la clef.

Nous avons, dans un récent travail sur l'abbaye de St-Étienne de Caen, suivi les modifications apportées par les siècles à la taille de la pierre. Nous avons fait remarquer que si cette marche a été suivie à Caen, elle a dû néanmoins

varier suivant les pays et la qualité de pierre que l'on avait à tailler, cependant la taille en hachures diagonales est assez générale à l'époque romane, et nous la retrouvons à Loches dans les constructions de Foulques Nerra, au commencement du XI[e] siècle. A Germigny, nous trouvons un procédé tout autre, la surface de la pierre qui nous a paru une sorte de grès, au lieu d'être taillée, semble enlevée par éclats légèrement concaves rappelant la taille de certains silex. Ce procédé est le même pour toutes les parties de l'édifice, tout en variant beaucoup quant au soin d'exécution. Nous retrouvons cependant dans la partie inférieure du pilier du nord-ouest et de celui du sud-est (fig. 2) une taille en hachures diagonales ressemblant à la taille romane. Mais à Germigny, ces hachures ne sont pas faites comme à St-Étienne dans la pierre tendre au moyen d'un marteau à taillant droit. Elles sont faites au ciseau dans de la pierre dure, et doivent appartenir à la fin de la période gothique. Quoique ce soient des reprises en sous-œuvre, et qu'il ne faut pas attribuer à l'époque primitive, le procédé qui a été employé nous semble mériter d'être indiqué. Après avoir soutenu l'imposte au moyen de quatre étais, et en avoir étayé de même l'assise inférieure, ainsi que le montrent les entailles qui l'entourent, on remplaça les anciennes pierres par de nouvelles, puis, pour éviter le mouvement de descente des masses supérieures lors de l'enlèvement des étais, on enfonça à coup de maillet des coins de fer dans les joints. Ce procédé, assez barbare d'ailleurs, nous a paru curieux.



ABBAYE

DE BEAULIEU-LÈZ-LOCHES.

FOULQUES-NERRA, 1010.

Deux cents ans après la construction de Germigny, Foulques-Nerra, *le grand bâtisseur*, élevait l'abbaye de Beaulieu, dédiée par lui au Saint-Sépulcre, à la Trinité, aux Archanges, Chérubins et Séraphins.

Une partie de la nef de l'ancienne église a été détruite à une époque ancienne. Il n'en reste maintenant que le mur septentrional et deux travées retravaillées au XVe siècle, puis enduites et plâtrées au point d'être maintenant d'une étude fort difficile. Les deux transepts appartiennent aussi à l'ancienne période romane. Mais dans les derniers temps de l'architecture gothique un chœur nouveau a été reconstruit sur l'emplacement de celui du XIe siècle ; ce chœur avait un déambulatoire et était entouré de chapelles absidiales qui existent encore en partie.

Le temps nous ayant manqué pour étudier aussi à fond que nous l'eussions voulu ces dernières parties de l'édifice, nous nous occuperons principalement de la première portion de la nef.

Dans son état actuel (fig. 30), cette nef est décorée de très-hautes colonnes engagées, dont le chapiteau, qui ressemble beaucoup à notre chapiteau normand du temps de Guillaume, portait une voûte dont il ne reste plus que des arrachements. Sous ces voûtes, ouvrent d'assez grandes fenêtres accompagnées de colonnettes. Toute cette architecture nous semblait bien avancée pour le commencement du XI[e] siècle. Aussi, en examinant plus à fond cette partie de l'église, nous avons pu nous convaincre que l'église primitive présentait d'abord une disposition toute différente, disposition dont on retrouve les traces évidentes et qui, peut-on même dire, existe encore tout entière (fig. 31). Cette disposition primitive consiste en un mur très-élevé et percé à son sommet de vastes fenêtres

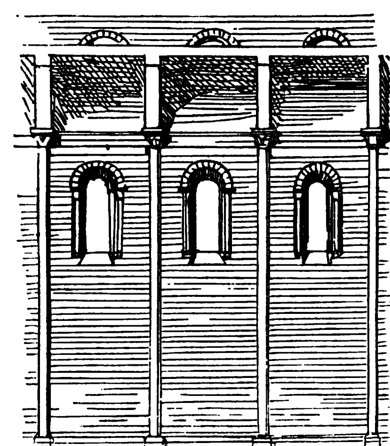


Fig. 30. ÉTAT ACTUEL.

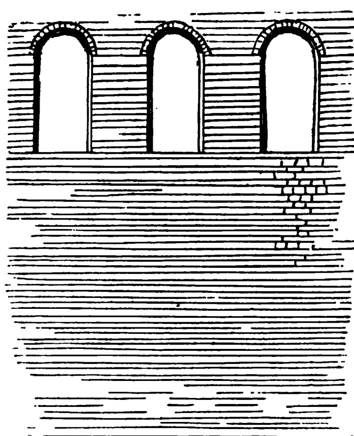


Fig. 31. ÉTAT ANCIEN.

sans le moindre ornement et d'un aspect tout romain, séparées à l'extérieur par des contreforts larges, mais peu saillants. Ces grandes fenêtres furent, comme on le voit (fig. 30), bouchées plus tard pour l'établissement des voûtes, sauf leur sommet qu'on laissa ouvert pour aérer les combles; de nouvelles fenêtres furent percées beaucoup plus bas et des colonnes insérées dans les murs pour porter les voûtes. L'espacement de ces nouvelles colonnes et des fenêtres ne s'accorde pas parfaitement avec celui des anciennes.

Ce dessin (V. page suivante) donnera, croyons-nous, une idée exacte de ce travail de remaniement qui changea complétement l'aspect de l'intérieur de la nef.

Des dessins que nous donnons il résulte d'une manière évidente, contrairement à la traduction française de R. Glaber, qui parle de la chute des voûtes, que l'église primitive de Beaulieu n'était pas voûtée; ce qui reste de la nef s'accorde parfaitement avec le texte original (1), qui ne parle que de poutres, *trabes*, de toiture, *teges*, et de lambris, *laquearia*.

Ne pourrait-on point conclure aussi de l'expression *teges* que l'église était alors couverte en chaume ou en roseaux, ce qui se rencontre quelquefois à cette époque, même pour des édifices importants?

Dans la nef primitive de Foulques, nous ne rencontrons de sculpture d'aucune espèce; mais dans la même nef remodelée nous trouvons la sculpture habituelle des chapiteaux des constructions de Guillaume-le-Conquérant, c'est-à-dire

(1) « Repente supervenit a plaga australi vehementissimus turbo, ipsam impellens Ecclesiam, ac replens eam, turbido aere, diu multumque concutiens: deinde vero, solutis laquearibus, universæ ejusdem Ecclesiæ trabes simulque tota teges, per pignam templi ejusdem occidentalem in terram corruentes, eversum ierunt. »

Glabri Rodulphi Historiarum, liber II, cap. IV.

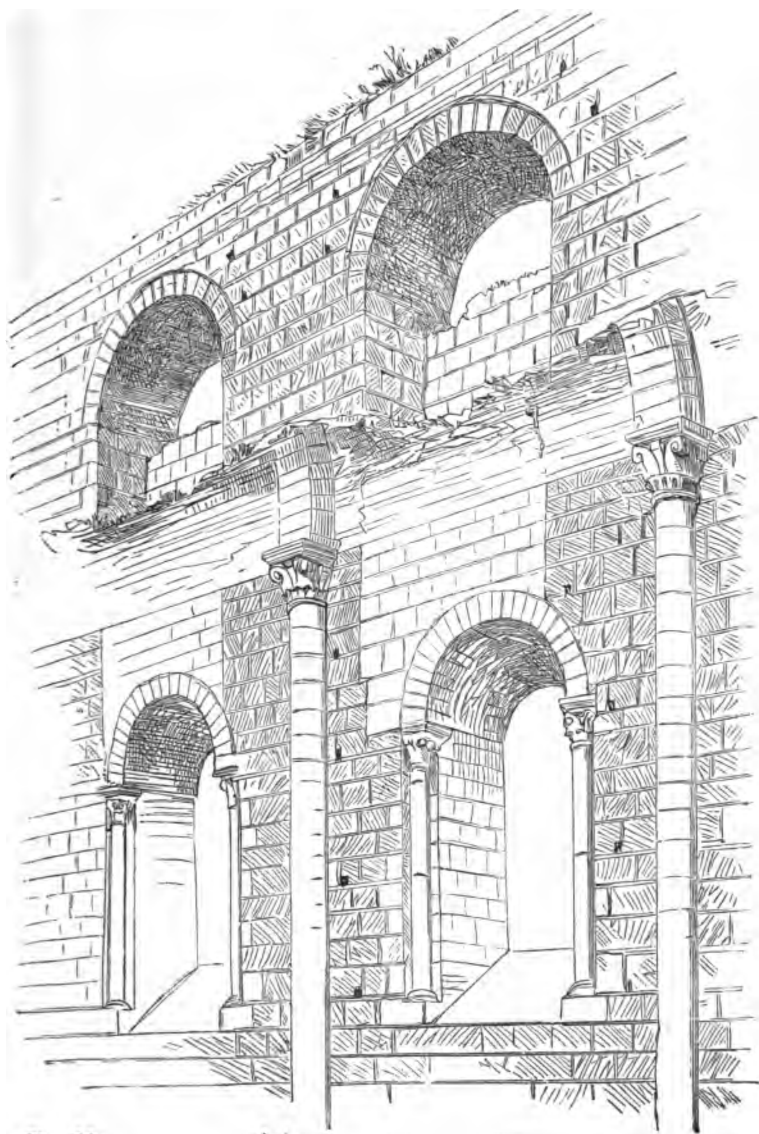


Fig. 32. CÔTÉ SEPTENTRIONAL DE LA NEF.

de la seconde moitié du XI[e] siècle. Faut-il leur attribuer cette date? C'est ce que nous ignorons.

L'église de Foulques, aussitôt après sa consécration, fut ravagée par un ouragan qui, comme nous l'avons dit, renversa toute sa toiture. Il fallut, ce semble, de grands travaux pour la remettre en état; mais elle était réparée lorsqu'en 1040 Foulques-Nerra y fut inhumé. Faut-il croire que Foulques aura été décidé, par l'accident qui était arrivé à cette église, à remplacer par des voûtes les charpentes apparentes qui recouvrent l'église primitive? Les périgrinations lointaines de Foulques et son goût pour les constructions pourraient, jusqu'à un certain point, rendre possible l'introduction par lui, dans nos provinces du Nord, de voûtes qu'il avait vues dans ses voyages. S'il en était ainsi, ce serait un fait important pour l'histoire des progrès de l'architecture dans nos contrées.

Les deux dernières travées de la nef ont été retravaillées à la fin de l'époque gothique, mais semblent avoir, dès l'époque romane, différé du reste de l'église. Elles sont maintenant moins hautes que la portion que nous venons de décrire; le sommet des fenêtres de Foulques n'y existe plus, deux arcs du XI[e] siècle, conservés en partie au milieu de constructions postérieures, relient encore à une grande hauteur les murs latéraux aux piliers qui forment la nef centrale.

Mais le temps nous a manqué, et à notre grand regret, comme nous l'avons dit, nous n'avons pas étudié suffisamment cette portion de l'édifice. Quoique toutes les parties romanes nous aient paru du XI[e] siècle, elles sont loin d'être toutes d'une même époque. Ainsi, les chapiteaux du transept ne sont pas de même style que ceux de la nef; les voûtes cintrées (A fig. 33) de ces mêmes transepts sont une addition faite pendant ce même siècle; et, des fenêtres qui d'abord

éclairaient ce transept, une dans chaque transept (fig. 34), sert maintenant de porte pour arriver sur ces voûtes, en

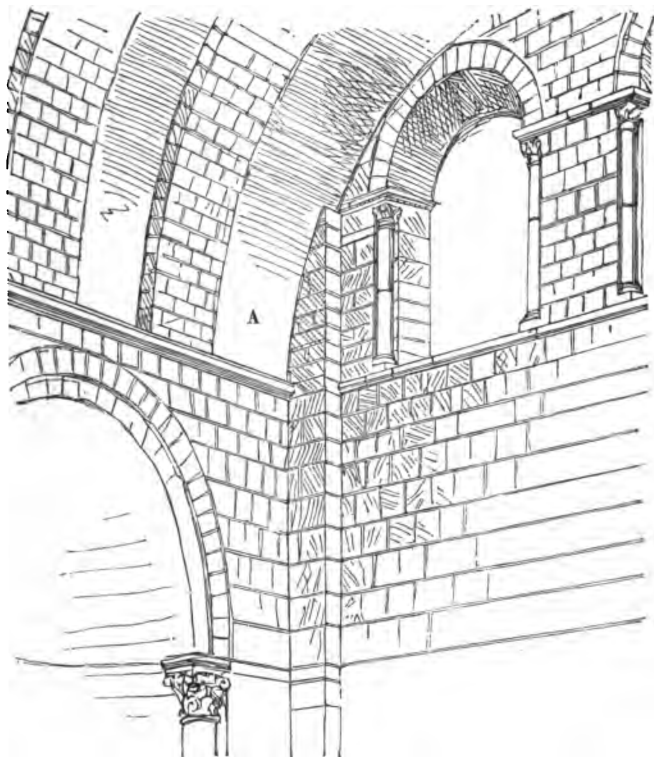


Fig. 33. TRANSEPT MÉRIDIONAL (INTÉRIEUR).

A. Voûtes ajoutées au XIe siècle et bouchant les fenêtres latérales.

passant sur les absides des transepts, après avoir monté un vaste escalier roman (C fig. 34) qui, construit lui aussi, au XIe siècle, est néanmoins une addition au déambulatoire auquel il s'applique.

Les transepts, comme la portion voisine de la nef, s'élèvent

moins haut que les murs primitifs de Foulques-Nerra, et nous regardons comme probable qu'ils ne font pas partie des constructions primitives. Mais au-dessus des voûtes gothiques

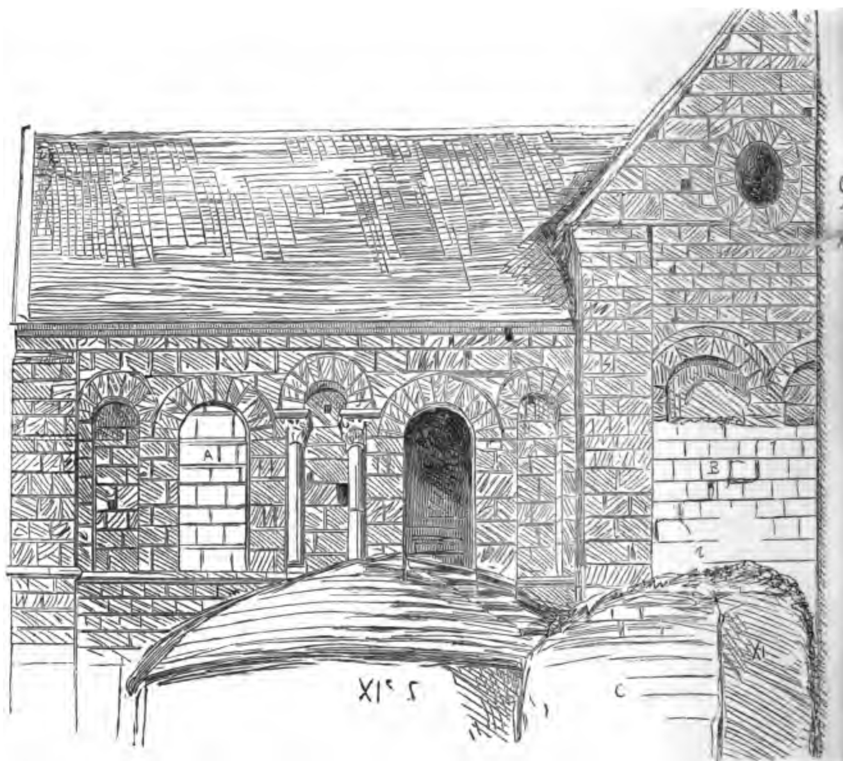


Fig. 34. TRANSEPT MÉRIDIONAL (EXTÉRIEUR).

A. Fenêtre bouchée. C. Escalier ajouté au XIe siècle, donnant accès sur la voûte du transept par une fenêtre et peut-être sur la voûte du chœur en passant par B.

de l'intertransept se trouvent des portions autrefois en vue, car nous y avons rencontré des peintures romanes dont l'existence nous avait été signalée par M. Gautier, greffier du Tribunal; ces constructions et celles qui faisaient partie

des restes de la tour centrale qui, comme dans nos grandes églises normandes occupait d'une manière à la fois si rationnelle et si pittoresque le centre des transepts, semblent en désaccord avec les transepts, et par leur ampleur sembleraient remonter à l'époque des premières constructions.

Le bas-relief, encore inexpliqué, croyons-nous, qui à l'extérieur occupe toute la partie supérieure du transept septentrional, mériterait d'être étudié à divers points de vue; le temps nous a manqué pour le dessiner, comme il nous a manqué pour pousser aussi loin que nous l'eussions voulu l'étude historique du monument. Nous avons voulu seulement en signaler l'importance dans cet article, comptant sur nos confrères de Loches et de Tours pour en faire une étude plus approfondie.

Quant au beau clocher avec flèche, sans être, croyons-nous, celui qui fut achevé de réparer en 1052, il n'en est pas moins fort remarquable (1).

DONJON DE LOCHES.

Le donjon de Loches, dont nous donnons ici la vue intérieure (fig. 35) et extérieure (fig. 36), fait partie des constructions élevées par Foulques.

« Ce donjon, dit M. de Caumont, s'élève encore à plus de 100 pieds au-dessus du sol. Il se compose de deux parties, savoir : une tour principale, carrée-longue, ayant environ 76 pieds de l'est à l'ouest, et 42 pieds du nord au sud; secondement, d'une tour également carrée-longue, mais beaucoup

(1) Nous signalons aux personnes qui désireraient étudier cette église la *Notice sur l'abbaye de Beaulieu*, publiée cette année par M. Nobilleau, membre de la Société française d'archéologie, d'après un manuscrit de Dom Martial Galand.

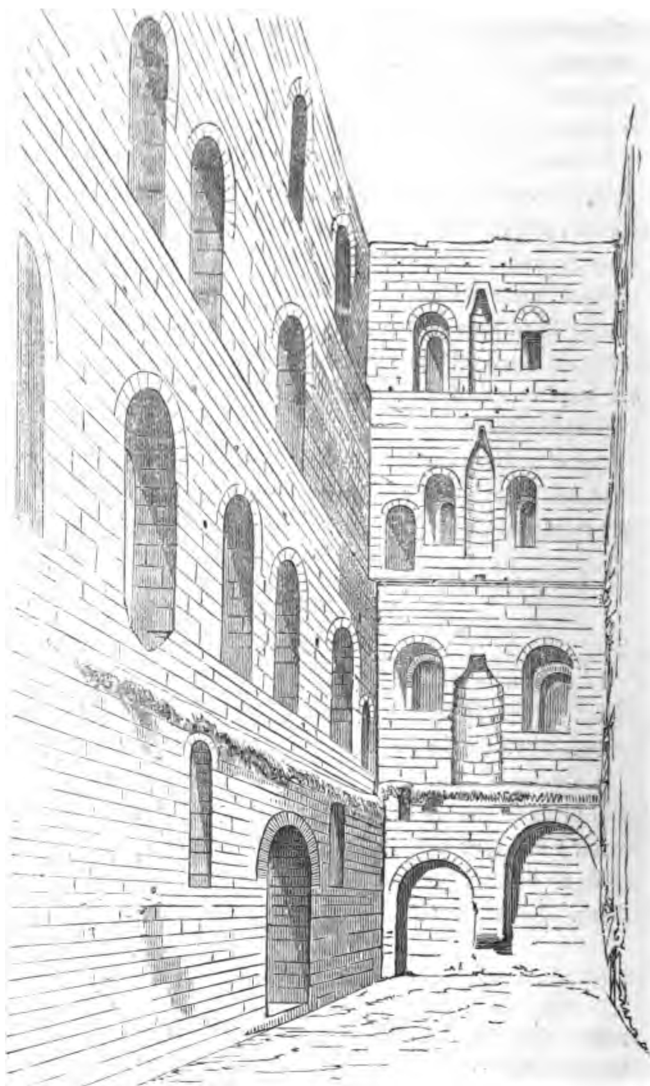


Fig. 35. VUE INTÉRIEURE DU DONJON DE LOCHES.

plus petite, qui s'applique contre la première, en formant du côté du sud une espèce de corps avancé.

« Cette addition du corps principal du donjon avait primi-

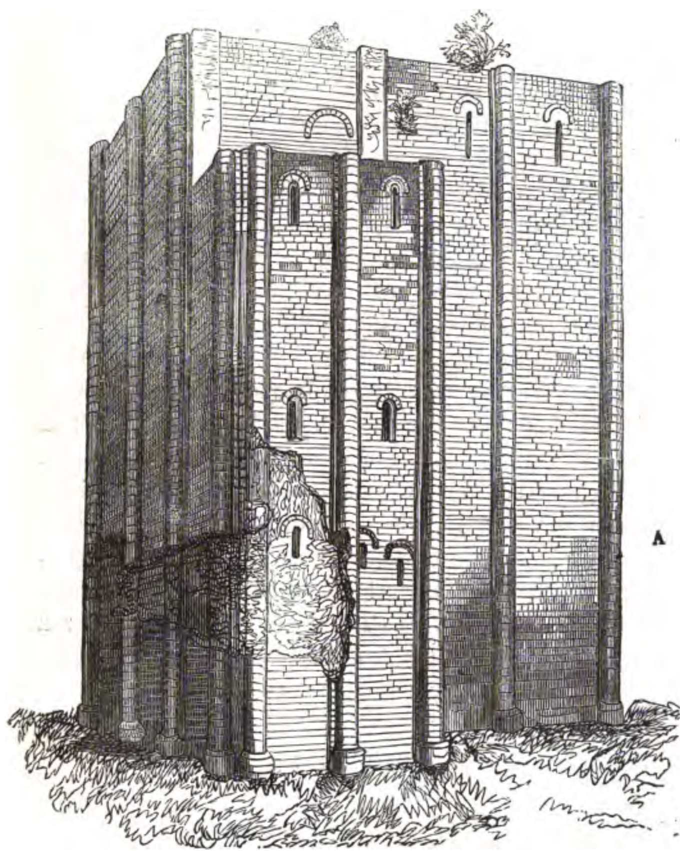


Fig. 36. VUE EXTÉRIEURE DU DONJON DE LOCHES.

tivement la même hauteur que lui ; elle est à présent un peu moins élevée, ses dimensions répondent à la moitié de la

tour principale, car elle a hors œuvre 38 pieds sur 21 : on peut la considérer comme le vestibule du donjon.

« Le donjon de Loches est si bien etabli, si élégant dans son genre avec ses contreforts ornés de demi colonnes cylindriques que je doutais en l'examinant qu'il appartînt au XIe siècle (1). »

De notre côté, nous avons été frappé de la ressemblance de ces contreforts avec les demi-colonnes souvent adossées à des pilastres qui s'élèvent jusqu'au haut des nefs, de la fin du XIe siècle, colonnes qui, comme nous l'avons dit, n'existaient pas dans la nef primitive de Foulques-Nerra, à Beaulieu. Cette disposition nous paraît aussi bien avancée pour une construction des premières années du XIe, et nous nous demandions si, comme les colonnes de Beaulieu, ces contreforts-colonnes, dont l'élancement contraste avec le reste de la construction, n'étaient pas une addition au plan primitif. Le temps nous a manqué pour pousser assez loin l'étude du fait suivant, qui semble venir à l'appui de cette supposition. La pioche révolutionnaire ayant détruit la portion inférieure de l'angle A (fig. 36), les colonnes et les pilastres enlevés laissent voir sur une assez grande hauteur l'angle du donjon, contre le parement duquel ces contreforts n'étaient que collés, il serait curieux de s'assurer s'il en est de même aux autres contreforts, et jusqu'à quelle hauteur existe ce manque de liaison entre le donjon et ses contreforts.

(1) *Bulletin monumental*, t. XIII, p. 519.



Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel.




3 2044 033 770 587

FA 2246.467.2

Bouet,M.G.

L'Eglise de Germigny

DATE	ISSUED TO
	401 1249 90
04 28 5	[illegible]
OVD	JUN 16 1975 MOD
09 14 2	
	OS MS. L
	FILED SE
10 28 2	